

Dispositions prises pour assurer les conditions de sécurité sanitaire à compter du 18 janvier 2021

Reprise de la scolarité obligatoire pour tous

- Tous les élèves sont donc appelés à effectuer la rentrée scolaire. La priorité retenue par le Ministre est Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.

Précautions préalables pour se protéger du covid 19

- Les parents devront prendre la température de leur enfant tous les matins et ne pas le scolariser si elle est supérieure à 38° et signaler tout cas de COVID 19 dans la famille. Tout élève montrant des signes sera isolé et les familles contactées.
- Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrière : ils doivent fournir à leur enfant des mouchoirs en papier jetables. Ils doivent aussi contribuer à donner les explications nécessaires à leur enfant (voir [consignes](#) et [ressources pour informer les ados](#)). Il est nécessaire d'avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.
- Un protocole de prise en charge des cas de COVID 19 si des cas venaient à être suspectés dans l'établissement est appliqué, conformément au cadrage national. En cas de symptômes, la famille devra se signaler l'établissement, et l'élève restera à domicile. L'infirmière scolaire prendra contact avec la famille pour indiquer la procédure. Celle-ci est rappelée en pièce jointe du présent document.
- Les numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées des personnels de santé médecins et infirmiers travaillant auprès de l'établissement leur sont adressés également en pièce jointe.
- **Les parents ne doivent pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires.**
- **Ils doivent informer le directeur d'école ou le chef d'établissement s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison.**

Le transport

- Les transports sont organisés par la Région : celle-ci précisera aux familles les modalités de prise en charge des élèves et les consignes sanitaires à respecter.
- Les élèves devront monter dans le car avec leur masque.

Les masques

- Le protocole sanitaire national précise qu'il appartient aux parents de fournir les masques à leurs enfants. Pour autant, le collège pourra prêter, sous certaines conditions, un masque aux élèves qui n'en seraient pas pourvus. Dans ce cas, celui-ci leur sera remis à l'arrivée au collège par la vie scolaire.
- Le port du masque est obligatoire pour les élèves de collège, conformément aux directives nationales. Le Ministre a précisé l'obligation du port systématique du masque pour les élèves et les personnels. Les élèves doivent avoir deux masques pour la journée. Ils doivent être lavés chaque jour à 60°. Le masque doit être porté toute la journée au collège, il doit être changé au bout de 4 heures, le changement des masques se fera à la mi-journée. Il sera encadré par les personnels de vie scolaire.
- L'oubli récurrent du masque et le non-respect des consignes sanitaires pourront faire l'objet de sanctions disciplinaires.

L'accueil

- Désormais l'accès des élèves à l'établissement se fera par une seule entrée, celle du portail principal. Il en sera de même pour la sortie du collège après la fin des cours.
- Un lavage des mains au gel hydroalcoolique sera mis en place à l'arrivée dans l'établissement.
- Les adultes ne doivent pas stationner devant l'établissement. L'accès ne sera pas autorisé aux parents ni aux personnes extérieures à l'établissement, sauf prise de rendez-vous.
- Un rappel d'information et un échange sur le renforcement du protocole seront organisés avec les élèves par l'infirmière scolaire.

Personnes extérieures à l'établissement

- Les personnes extérieures à l'établissement ne seront plus autorisées à entrer, à l'exception des prises de rendez-vous.
- Les réunions des instances de l'établissement (conseil d'administration, commission permanente, CHS, CESC etc.) se feront désormais prioritairement à distance.

La restauration

- Le restaurant scolaire sera ouvert et pourra accueillir les élèves. Les élèves y seront encadrés pour faire respecter les consignes sanitaires.
- Les élèves seront, comme à présent, répartis par classes dans le restaurant scolaire afin de garantir la possibilité du traçage dans les situations où le masque est retiré.
- Le lavage des mains se fera avant et après le repas.
- Les repas chauds, préparés par les personnels de cuisine leur seront servis dans le respect strict des consignes du protocole sanitaire.

Les salles de classe

- Les professeurs porteront un masque et disposeront dans leur salle de gel hydroalcoolique et de quoi nettoyer leurs bureau et leur matériel.
- Les enseignants conservent leur salle, et ce sont les élèves qui se déplacent. Les changements de salle dans les intercourrs, les déplacements à la salle informatique et au CDI seront encadrés de sorte à éviter le brassage des groupes. Les matériels et mobiliers seront désinfectés après chaque passage des élèves sous la responsabilité des professeurs.
- Les salles seront aérées régulièrement. Les fenêtres seront ouvertes un minimum de 15 minutes le matin, le midi et le soir à la fin des cours.

La limitation renforcée du brassage des élèves

- Un sens de circulation est fléché et affiché pour l'accès aux salles en début de matinée, en début d'après-midi et aux récréations.
- Les élèves seront encadrés par les adultes lors de leurs déplacements, notamment dans les intercourrs, afin d'éviter les regroupements et les croisements importants. Les enseignants veilleront tout particulièrement à l'encadrement des élèves sur les intercourrs, pour la régulation des flux dans les couloirs (les difficultés rencontrées sur ce point justifient le retour au principe d'une salle par classe envisagé à partir de la semaine suivante).
- Des marquages au sol fixe les distances de protection dans tous les lieux où ce sera utile (couloirs, restaurant scolaire, secrétariat, vie scolaire...).
- Les inclusions des élèves d'ULIS dans les classes de leur niveau sont suspendues.
- Les classes sortiront séparément en récréation pour éviter les brassages et les croisements importants. Ils rejoindront leurs salles dans les mêmes conditions après les récréations.
- Pour les groupes qui accueillent des élèves de classes différentes, une séparation d'un mètre entre les élèves de chaque classe devra être respectée. Les enseignants y seront particulièrement vigilant pour les groupes accueillant des élèves de plusieurs niveaux (allemand et latin).
- Les activités péri-éducatives (clubs et activités de l'AS), sont suspendus, sous réserve d'autres précisions de la part du ministère.

Les activités sportives

- Les activités sportives ne sont plus autorisées dans les équipements sportifs intérieurs.
- Les élèves ayant EPS dans leur emploi du temps devront venir avec leur tenue de sport et prévoir d'apporter :

- une bouteille d'eau ou une gourde. Les activités seront organisées en fonction du protocole sanitaire
- une serviette, un déodorant, une paire chaussures propres pour se changer.

Le lavage des mains

- Le lavage des mains sera obligatoire à l'entrée dans l'établissement, après le passage aux toilettes, , avant et après la récréation, avant et après le repas. Ce rituel sera organisé et encadré par les enseignants et les personnels de vie scolaire.
- Les enseignants devront faire procéder au lavage des mains (gel hydro-alcoolique) avant de quitter la classe pour aller en récréation, et au retour de la récréation.

Le nettoyage et l'aération des locaux

- Les salles de classe, couloirs, préau, sanitaires, locaux de restauration etc. seront, nettoyés et désinfectés chaque jour. Les poignées, interrupteurs, rampes, ... seront également régulièrement nettoyés et désinfectés par les agents d'entretien.
- L'aération se fera au matin, entre chaque intercour, à la récréation, et les fenêtres devront rester ouvertes à la pause méridienne.
- Les portes des salles de cours resteront ouvertes.
- La désinfection des tables et matériels utilisés par les élèves se fera dans les mêmes conditions que jusqu'à présent, à savoir à la fin de chaque heure de cours.

A Salbris le 17/01/2021

